Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231002-2023-254-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/10/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 02 OCTOBRE 2023

SERVICES A LA POPULATION
MAISON DES ESPACES NATURELS

Approbation du plan de financement des travaux relatifs à la scénographie de la Maison des Espaces Naturels (MEN) et aux études techniques de mise en œuvre du Master Plan sur le plan d'eau de Mézières-Ecluzelles
Demande de financement au titre du fonds départemental d'investissement (FDI) 2022

N°BC2023-254

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**20**
Nombre de pouvoirs	**1**
Votants	**21**
Secrétaire de séance : Pascal LEPETIT	

L'an 2023, le 02 octobre à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 26 septembre 2023, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Caroline VABRE (DREUX), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE LES RIBOUTS), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Pierre SANIER (BU), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY). Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN)

Étaient excusés :
Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Talal ABDELKADER (DREUX), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE)

Pouvoirs :
Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) donne pouvoir à Caroline VABRE

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,

Le Bureau Communautaire du 07 mars 2022 a fléché une enveloppe de 150 000 € du fonds départemental d'investissement (FDI) attribué à la Communauté d'agglomération pour 2022 au projet de scénographie de la Maison des Espaces Naturels (MEN).
La MEN a ouvert ses portes au grand public le 15 avril 2023, en proposant un premier parcours scénographique et une programmation culturelle qui contribue à la valorisation du site du plan d'eau de Mézières-Ecluzelles.

Le parcours de visite de la MEN se déploie au sein de deux espaces :
- une salle d'exposition dédiée de 100m², comprenant une carte interactive et un premier jeu de supports ludiques (tables et pupitres)
- un jardin pédagogique de 2000m² comprenant 5 grands pupitres ludiques avec de la manipulation.

L'exposition d'ouverture, qui constitue le socle du projet scientifique et culturel, présente l'histoire du site, son exploitation et sa renaturation par l'homme. Elle met en avant sa richesse écologique exceptionnelle en vallée de l'Eure et sur le territoire de l'Agglo du Pays de Dreux.
Néanmoins, et afin de mieux répondre aux attentes des publics cibles (grand public, familles...), elle mérite d'être renforcée par certains dispositifs (ludiques, multimédia...) et des contenus complémentaires. L'insertion d'un dispositif d'aquaponie pourrait notamment être envisagé. Ce développement doit permettre de valoriser financièrement la partie « musée » dans l'offre de visite de l'équipement.

Le projet porté par l'Agglo s'inscrit dans une approche plus globale de valorisation touristique, économique et sportive autour du plan d'eau en veillant au respect des équilibres naturels, dans le cadre d'un document de référence ou Master Plan. Ce document donne une vision commune de l'aménagement et du développement du plan d'eau sur une période 10 à 15 ans. Sa validation, prévue d'ici la fin de l'année 2023 doit permettre d'engager les études techniques de maîtrise d'œuvre nécessaires à l'évolution du site, notamment autour du développement de la base nautique.
Le plan de financement des travaux relatifs à la scénographie de la MEN et aux études techniques de mise en œuvre du Master Plan, est le suivant :

	Dépenses HT	**Recettes HT**	
Mission de conception muséographique (contenus) et scénographique	23 600 €	**Département – FDI 2022**	**150 000 €**
Travaux de scénographie	100 600 €		
Mise en place de l'aquaponie	12 800 €		
Etude technique de maîtrise d'œuvre Master Plan (AVP)	50 400 €	**Autofinancement (20%)**	**37 400 €**
TOTAL	**187 400 €**	**TOTAL**	**187 400 €**

VU le 11° de la délibération n°2020-067 du 23 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau ;
VU la délibération 2021-139 du bureau communautaire du 17 mai 2021 répartissant le FDI 2021 ;
VU la délibération 2022-014 du bureau communautaire du 7 mars 2022 portant modification de la répartition du FDI 2021 et répartition sur l'année 2022 ;
VU le règlement d'intervention 2022 du Fonds Départemental d'Investissement adopté par le conseil départemental d'Eure-et-Loir le 13 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE le plan prévisionnel de financement présenté ci-dessus ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Départemental d'Eure et Loir la subvention au titre du FDI 2022 sur cette base et à signer tous documents y afférent.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 10 octobre 2023

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 10 octobre 2023

Gérard SOURISSEAU
Président

Pascal LEPETIT
Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.